



Creation fanzine et d'association

Par **max**, le **14/09/2009** à **21:25**

Bonjour,

je souhaite créer un petit fanzine, qui serait distribué avec un cd compilant des titres de groupes de musique dont j'ai obtenu l'accord. Je ne compte pas vendre ce fanzine pour faire des bénéfices. En effet, il s'agirait juste d'amortir les frais d'impression et de gravage.

Que suis-je tenu de faire au niveau de la loi?

On m'a parlé d'une création d'association. Suis je obligé de le faire, alors qu'aucun bénéfice ne sera engrangé?

Merci d'avance de m'éclairer.

Maxime